2008
RAPPORT DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

De la stratégie aux premières actions : l'Andra durablement engagée

ANDRA
La maîtrise des déchets radioactifs

L'Andra, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs

L'Andra est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs. Indépendante des producteurs de déchets radioactifs, l'Agence est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'Énergie, de l'Environnement et de la Recherche.

Sa mission

L'Andra est chargée de la gestion durable de l'ensemble des déchets radioactifs français. La France, comme de nombreux autres pays, a retenu la solution du stockage. L'Andra met son expertise et son savoir-faire au service de l'État pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions sûres pour protéger l'homme et l'environnement de l'impact de ces déchets à court et à long terme.

Sommaire

_ÉDITORIAL, PAR MARIE-CLAUDE DUPUIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'ANDRA **01**
_STRATÉGIE **02 03**

Une gouvernance engagée_05
_GOUVERNANCE D'ENTREPRISE **06 07**
_CONSEIL ET SUIVI **08 09**
_RESSOURCES HUMAINES **10 11**
_OUVERTURE**12 13**

Un métier durable_15
_SURVEILLANCE **16 17**
_EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES STOCKAGES **18 19**
_MÉMOIRE À TRÈS LONG TERME DES STOCKAGES **20 21**
_PARTAGE DES CONNAISSANCES **22 23**
_OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT **24 25**

Une entreprise citoyenne _27
_MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET BILAN CARBONE® **28 29**
_ACHATS ÉCORESPONSABLES **30 31**
_PARRAINAGE **32**
_ILS LE DISENT **33**
_TABLEAU DE BORD **34 36**

1_Marie-Claude Dupuis (en haut à gauche) lors de la signature de la charte de développement durable.

_ÉDITORIAL

La raison d'être de l'Andra est d'assurer la maîtrise des déchets radioactifs pour protéger, aujourd'hui et à long terme, les hommes et leur environnement de l'impact de la radioactivité présente dans ces déchets. Le développement durable est donc au cœur de notre métier.
Pour que l'Agence exerce de façon exemplaire sa responsabilité sociale et environnementale, il fallait cependant aller au-delà de cette évidence.
C'est pourquoi j'ai souhaité que le comité de direction de l'Andra s'implique profondément dans une démarche de développement durable, qui manifeste l'engagement de l'Agence au-delà de ses missions essentielles. Cette démarche, animée par le responsable du développement durable au sein de l'Andra, devait être fondée sur une réflexion quant à nos pratiques quotidiennes, pour déterminer des actions tangibles.
C'est ce travail d'analyse qui a abouti, en 2008, à la définition d'une stratégie de développement durable propre à l'Andra. Cette stratégie a permis d'identifier précisément les thématiques sur lesquelles nous devons faire porter nos efforts.
Avec la mise en œuvre d'un plan d'actions pour les années 2008-2009, elle inscrit également le développement durable au cœur de la gouvernance de l'Andra, puisque les progrès réalisés feront l'objet d'un suivi régulier par les membres du comité de direction.
L'Agence s'est aussi engagée, en 2008, au sein du Club développement durable des établissements publics et entreprises publiques, dont j'ai signé la charte le 2 avril, avec trente-deux autres dirigeants d'organismes publics.
À la lecture de ce premier rapport de développement durable, chacun pourra constater que les débuts de l'Andra en ce domaine sont prometteurs. Mais ils demandent, à l'Agence comme à chacun d'entre nous, de marquer encore davantage notre engagement, notamment dans le domaine économique et social.

Marie-Claude Dupuis,
directrice générale de l'Andra

_STRATÉGIE

Quelle politique de développement durable pour l'Andra ?

En 2008, l'Andra a initié sa démarche de développement durable en publiant sa stratégie et en lançant son plan d'actions. Entretien avec Patrick Charton, responsable du développement durable à l'Agence, qui explique cette étape fondamentale.

1_La charte de développement durable des établissements publics et entreprises publiques.

Comment le développement durable a-t-il été introduit à l'Andra ?

Patrick Charton : Le terme « développement durable » est apparu assez récemment à l'Andra. Au début des années 2000, le ministère de l'Écologie, qui animait une cellule de veille sur ce sujet, a sollicité l'Andra pour qu'elle y participe. Nous nous sommes alors rendu compte que le développement durable était au cœur du métier de l'Andra. Nous avons pris l'engagement de mettre en œuvre progressivement, dans notre domaine de compétence, les stratégies européenne et nationale de développement durable dans le cadre de l'article 6 de la Charte de l'environnement. Cette charte est, rappelons-le, inscrite dans le préambule de la Constitution depuis le 28 février 2005, tout comme l'est la Déclaration des droits de l'Homme.

> Patrick Charton,
responsable du développement durable à l'Agence

Article 6 de la Charte de l'environnement

« Les politiques publiques doivent promouvoir un développement durable. À cet effet, elles concilient la protection et la mise en valeur de l'environnement, le développement économique et le progrès social. »

Depuis quand l'Andra a-t-elle formalisé une démarche de développement durable ?

P. C. : Notre démarche a réellement pris forme en 2008 avec la publication de notre stratégie de développement durable. Établir cette stratégie et notre plan d'actions s'est fait en plusieurs étapes. Dans un premier temps, nous avons réalisé un état de nos pratiques au regard notamment des grands programmes de la stratégie nationale de développement durable. Cet état des lieux nous a permis d'identifier les enjeux de l'Andra et les thématiques à considérer. L'Agence s'est également nourrie du travail qu'elle a réalisé dans le cadre du Club développement durable des établissements publics et entreprises publiques, en participant à l'écriture de sa charte.

À quoi se sont engagés les organismes signataires de cette charte de développement durable ?

P. C. : Les signataires sont tenus de respecter sept principes de gouvernance et d'action. Ils doivent développer des relations constructives avec les collectivités territoriales où leur entreprise est implantée, engager le dialogue avec leurs parties prenantes pour mieux connaître leurs attentes, mettre leurs informations et leurs savoirs au service des citoyens et des décideurs, participer aux échanges de bonnes pratiques au sein du Club, veiller à une gestion du personnel respectueuse des enjeux de la diversité, s'assurer de l'implication de chacun en interne et, enfin, gérer de façon écoresponsable leurs activités. Nous nous sommes également engagés sur quatre objectifs : mener une réflexion stratégique de développement durable, la traduire dans nos projets et dans notre management, élaborer un rapport – celui-ci – qui sera largement diffusé et piloter un plan d'actions qui intègre les sept principes de gouvernance que nous venons d'évoquer.

Quelle approche avez-vous retenue pour structurer votre plan d'actions ?

P. C. : Le développement durable est habituellement présenté sous la forme de trois piliers : le développement économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement. Mais notre cœur de métier étant l'environnement, nous avons choisi une approche différente. Notre plan d'actions est ainsi structuré autour des trois domaines que sont la gouvernance, le cœur de métier de l'Andra et les activités support de ce cœur de métier qui permettent de gérer au quotidien l'entreprise comme les achats, la communication…

Plan d'actions 2008/2009

à fin 2008

> Sur les **37 actions** du plan,
75 % des actions lancées, dont :
- **50 %** menées à terme
- **25 %** toujours en cours de réalisation

Une gouvernance engagée

Placée au cœur de sa gouvernance d'entreprise, la stratégie de développement durable de l'Andra vise à impliquer l'ensemble des collaborateurs de l'Agence. Membre du Club développement durable des établissements publics et entreprises publiques, l'Andra soumet sa démarche à l'avis de ses pairs. Elle a également créé deux instances consultatives, qui l'accompagnent dans ses missions et dans le dialogue qu'elle entretient avec ses parties prenantes.

_GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Le développement durable au cœur de l'organisation

L'Agence s'est engagée dans une démarche de progrès continu en associant le développement durable au comité de direction et en participant au Club développement durable des établissements publics et entreprises publiques, où elle n'hésite pas à confronter sa démarche à celle de ses pairs.

Un réseau interne de correspondants

L'Andra a aujourd'hui intégré le développement durable à son organisation. Cinq correspondants, présents dans chacun des sites, sont chargés de mettre en œuvre sur le terrain le plan d'actions. Depuis 2008, un reporting trimestriel auprès du comité de direction a été mis en place. Présidé par la directrice générale de l'Andra, ce comité examine l'avancement des actions en matière de développement durable. Un suivi régulier qui permet de tenir à jour le tableau de bord des travaux à mener et de décider, le cas échéant, des ajustements nécessaires.

Un club pour partager

L'Andra est par ailleurs un membre actif du Club développement durable des établissements publics et entreprises publiques. Créé en 2006, ce club, qui compte une cinquantaine de membres, inscrit son action dans les engagements du Grenelle environnement. Il se présente comme un laboratoire du secteur public et permet aux établissements et aux entreprises membres d'apprendre, de mutualiser et de confronter leurs expériences et leurs pratiques. Des échanges qui les aident à progresser…

Des rencontres pour progresser

L'Agence participe aux « rencontres de partage avec les pairs » organisées par le club. Leur finalité est d'évaluer le fonctionnement et l'organisation de chacun des participants en matière de développement durable. Cette analyse rigoureuse permet à l'établissement observé de soutenir son processus d'amélioration continue et l'aide à traduire sa stratégie de développement durable en actions concrètes.

Réunion au CSFMA

Le 20 mars 2008, l'Andra a accueilli au Centre de stockage des déchets de faible et moyenne activité (CSFMA) de l'Aube une quinzaine de membres du club. Elle a présenté ses missions, sa stratégie de développement durable et les grands axes de son plan d'actions. Les membres du Club ont visité les installations et ont assisté à des exposés sur des thèmes liés au cœur de métier de l'Andra : surveillance de l'environnement, mémoire des centres de stockage… À l'issue de cette visite, la transparence de l'Andra a été saluée.

1

Objectifs 2009

L'Andra évaluée par ses pairs

En 2008, l'Andra a été un pair observateur de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS). En 2009, elle sera un pair observé. C'est, en effet, à son tour d'être évaluée par les membres du Club développement durable. Ces observateurs apporteront leur regard critique et constructif sur le développement durable à l'Agence.

Concrétiser davantage

Cette évaluation du Club développement durable devrait aider l'Andra à atteindre son second objectif qui est d'améliorer son taux de réalisation des actions de développement durable décrites dans le plan en passant de 50 à 80 % d'actions réalisées.

« Avec une activité qui la place d'emblée dans le champ du développement durable, la tentation était grande de ne pas aller au-delà.

Deux difficultés attendaient l'Andra au moment d'initier une stratégie de développement durable. En effet, gérer des déchets place d'emblée l'Agence dans le champ du développement durable, ce qui pouvait susciter la tentation de ne pas aller au-delà. À l'inverse, ces déchets dangereux, issus de la filière nucléaire, pouvaient jeter un doute sur sa légitimité en la matière. Et pourtant, l'Andra a été, en 2006, l'un des premiers établissements à intégrer le Club développement durable. En 2008, l'Andra a concrétisé sa stratégie de développement durable. Trois points m'intéressent particulièrement : l'intégration du développement durable dans les systèmes de management, y compris d'évaluation, la dynamique volontaire engagée avec les parties prenantes et intéressées, la recherche, novatrice, d'une mémoire plurimillénaire des stockages. Bonne continuation à tous les personnels de l'Andra sur cette voie passionnante !

> Dominique Viel
Contrôleur d'État, coprésidente du Club développement durable des établissements publics et entreprises publiques, auteur du livre *Écologie de l'apocalypse. L'homme peut-il être sauvé ?* (Ellipses, 2006)

3

2

1-2_Visite du CSFMA par le Club développement durable.
3_Galeries du CSFMA.

_CONSEIL ET SUIVI

Des avis qui font progresser l'Andra

Pour mener à bien certaines de ses actions, l'Andra s'appuie sur deux structures consultatives qui l'accompagnent tout au long de ses projets et l'aident à les améliorer par des conseils avisés.

Soutenir la démarche d'implantation de nouveaux sites

L'Andra a souhaité, pour asseoir sa démarche d'ouverture, mettre en place une instance consultative qui l'assiste dans ses projets d'implantation de nouveaux sites de stockage. C'est ainsi qu'est né en 2008 le Comité d'expertise et de suivi de la démarche d'information et de consultation (Coesdic). Ce comité consultatif, rattaché au conseil scientifique de l'Andra, rassemble des personnalités choisies en fonction de leur expérience en matière de participation citoyenne aux décisions industrielles et technologiques. Elles possèdent une expertise scientifique ou elles ont exercé des responsabilités opérationnelles dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs. Le Coesdic compte ainsi quatre membres : Michel Callon, sociologue, professeur à l'École des Mines de Paris et membre du conseil scientifique de l'Andra ; Anne Bergmans, sociologue et professeur à l'université d'Anvers ; Pierre-Benoît Joly, économiste et sociologue et Saida Laârouchi-Engström, responsable du département d'évaluation d'impact environnemental et information publique chez SKB – l'homologue suédois de l'Andra – et membre du Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire. La pluridisciplinarité du Coesdic a pour but de soulever des questions inédites. Ses avis sont attendus pour accroître la qualité de la démarche d'échanges et de dialogue voulue par l'Andra sur ses deux projets de stockage de déchets radioactifs. En 2008, le Coesdic a ainsi recommandé à l'Andra de jouer un rôle moteur dans la réflexion autour de la notion de réversibilité du stockage profond, notamment dans sa dimension sociale. Il a soutenu le dialogue, engagé par l'Andra, avec des chercheurs en sciences humaines et sociales, qui s'est traduit en 2008 par l'organisation d'une journée d'étude consacrée à la réversibilité. Cette rencontre était destinée à préparer le Colloque interdisciplinaire de juin 2009 qui visera à explorer les nouveaux rapports entre sciences, techniques et société introduits par cette notion de réversibilité.

Le Comité a également été sollicité « en continu » pendant la phase de recherche de sites de stockage pour les déchets de faible activité à vie longue.

1

1_Visite du Laboratoire souterrain par les membres du Coesdic.
2_Démonstration d'enlèvement d'objets radioactifs.

Servir la mission de collecte et de traitement

En 2007, le conseil d'administration de l'Andra a créé une Commission nationale des aides dans le domaine radioactif (CNAR). Elle intervient dans le cadre de l'une des missions d'intérêt général assurées par l'Andra : la collecte des objets radioactifs et l'assainissement des sites pollués par la radioactivité dont le responsable est défaillant. La CNAR émet des avis sur l'utilisation de la subvention publique accordée à l'Andra au titre de cette mission d'intérêt général. Elle se prononce sur les priorités d'attribution des fonds, sur les stratégies de traitement des sites pollués ainsi que sur les principes de prise en charge aidée des objets radioactifs. L'Andra suit les recommandations de la CNAR, notamment constituée de représentants de l'ASN, de l'Ademe, de l'Association des maires de France et des associations de protection de l'environnement France Nature Environnement et Robin des Bois. En 2008, la CNAR a jugé prioritaires quatre sites pollués :

- le site de la société Isotopchim à Ganagobie dans les Alpes-de-Haute-Provence, sur lequel a été exercée une activité de marquage radioactif, au carbone 14 et au tritium, de molécules destinées au domaine médical ;
- une propriété à Bandol dans le Var, polluée par du radium dans les années cinquante ;
- le site de la société Orflam Plast dans la Marne qui fabriquait des pierres à briquets avec du nitrate de thorium ;
- le tri et le reconditionnement des terres de la friche industrielle de la société Bayard en Seine-Maritime.

La CNAR a également décidé d'informer largement le public sur la collecte des objets radioactifs. Un document d'information, adressé aux élus locaux, aux pompiers et aux syndicats de traitement des déchets, les aidera à sensibiliser les particuliers sur cette question, notamment pour permettre à ceux-ci d'identifier ces objets et de contacter l'Andra afin qu'elle les prenne en charge.

Objectifs 2009

Le Coesdic publiera tous les ans un document d'évaluation à destination des parties prenantes de l'Andra. Le premier est paru au printemps 2009.

_RESSOURCES HUMAINES

Favoriser l'engagement

En 2008, pour inciter ses collaborateurs à s'impliquer davantage, notamment dans la maîtrise de la consommation de papier et d'énergie, l'Andra a développé des actions multiples : intéressement, formation, web...

En 2008, chaque salarié de l'Andra a consommé en moyenne **2 ramettes** de papier.

Un intéressement plus vert

Dans le cadre de l'accord d'intéressement que la direction de l'Andra a renouvelé avec ses partenaires sociaux pour la période 2008-2010, des critères sur la performance de l'Agence en matière de développement durable ont été introduits. Désormais, 10 % de l'intéressement de l'Andra est lié à sa performance en matière de développement durable au travers des deux critères que sont la maîtrise de la consommation de papier et d'énergie électrique.

Faire savoir pour agir

Pour que le citoyen intègre le développement durable dans ses actions quotidiennes, il faut avant tout qu'il connaisse l'environnement dans lequel il vit et qu'il soit sensibilisé aux impacts de son comportement sur cet environnement. C'est l'une des raisons pour laquelle l'Andra a organisé, en 2008, seize sessions de formation à sa stratégie de développement durable pour l'ensemble du personnel. Cette formation était articulée autour de trois parties : la compréhension des enjeux mondiaux du développement durable, la stratégie et le plan d'actions de l'Andra en matière de développement durable et, enfin, l'écocitoyenneté et l'écoresponsabilité. Coanimée par le responsable du développement durable et un consultant spécialisé, cette formation a été dispensée sur la base du volontariat. Plus de la moitié du personnel y a participé.

Une « net » amélioration est attendue

Toujours dans le but de faire connaître aux collaborateurs la stratégie de développement durable mise en place par l'Andra, une rubrique spécifique et un forum d'échanges ont été lancés sur Andranet, l'intranet de l'Agence. Leur démarrage un peu lent a conduit, fin 2008, à une actualisation plus fréquente des articles sur le développement durable et à la présentation de gestes écocitoyens applicables aussi bien au sein de l'entreprise que chez soi. Alimentation, énergie, papier, consommables et fournitures de bureau, déplacements en voiture... autant de sujets qui sont à portée d'un clic pour sensibiliser le personnel à des gestes faciles à mettre en œuvre et efficaces. Il ne reste plus qu'à passer à l'acte.

Objectifs 2009

Passer au durable, ça doit marcher !

L'Andra souhaite participer chaque année de façon active à la Semaine du développement durable. À cette occasion, en 2009, l'Agence encourage l'ensemble du personnel à faire un geste simple par jour en faveur du développement durable. De la limitation des impressions au covoiturage en passant par le calcul de son empreinte écologique pour mieux mesurer son impact direct sur la nature, du 1er au 7 avril, l'Andra montre patte verte !

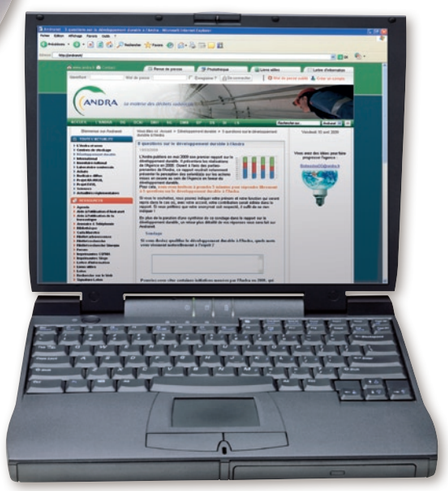

_OUVERTURE

Dialoguer avec les parties prenantes

Les activités industrielles de l'Andra et les projets qu'elle conduit supposent un dialogue ouvert avec toutes ses parties prenantes, qu'elles soient institutionnelles ou issues de la société civile. En 2008, ces échanges ont pris une ampleur encore inédite.

Un suivi rigoureux par les Commissions locales

Les Commissions locales d'information (CLI) sont un outil privilégié du dialogue institutionnel que l'Andra entretient avec les collectivités où elle est implantée. Elles sont notamment composées d'élus locaux et de membres d'associations environnementales. Elles ont une mission de suivi, d'information et de concertation en matière d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour le Centre de stockage de la Manche et celui des déchets de faible et moyenne activité de Soulaines-Dhuys, dans l'Aube, deux sites classés comme « installations nucléaire de base ». Au Centre de stockage des déchets de très faible activité, c'est une Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) qui suit, comme pour les sites de traitement de déchets industriels conventionnels (non radioactifs), l'exploitation du Centre et la surveillance de l'environnement.

1

Une démarche d'ouverture

En 2008, dans le cadre du projet de centre de stockage pour les déchets de faible activité à vie longue, l'Andra a souhaité adopter une démarche ouverte et innovante, pour favoriser l'implication des parties prenantes et le dialogue avec les différentes institutions et collectivités concernées. L'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, la Commission nationale du débat public ou encore le Conseil économique, social et environnemental ont ainsi été informés du projet, qui a également été présenté par l'Andra à plusieurs organisations syndicales au niveau national. Le dossier d'information adressé aux communes a aussi été envoyé aux préfets et aux grands élus des territoires concernés – parlementaires, conseillers généraux et régionaux… – et mis à disposition de tous, y compris des opposants au projet, sur le site internet de l'Andra. Enfin, pendant la phase d'appel à candidatures, l'Agence s'est mise à la disposition des collectivités territoriales intéressées, pour leur fournir toutes les informations qu'elles désiraient recevoir. L'Andra a ainsi participé à plus de vingt conseils municipaux pour présenter le projet, et a pu faire visiter ses sites aux élus locaux désireux de mieux connaître les activités de l'Agence.

Favoriser les rencontres et les échanges

Cette volonté d'ouverture est également à l'œuvre dans le projet d'implantation d'un centre de stockage profond pour les déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue. Un programme d'information et de communication a été formalisé très en amont par l'Andra, pour fournir à ses différents publics tous les éléments nécessaires à la compréhension des études et des recherches conduites dans le cadre de ce projet. Dans la même perspective, le Comité local d'information et de suivi du site de Meuse/Haute-Marne a constitué des commissions autour de thèmes qui seront débattus avec l'ensemble des partenaires institutionnels : la réversibilité, la protection de la santé et de l'environnement, l'implantation territoriale du futur centre… Des groupes de travail ont également été mis en place, associant l'Andra aux institutions consulaires et aux conseils généraux concernés. L'Agence s'est ainsi engagée très tôt, avec l'appui du Comité d'expertise et de suivi de la démarche d'information et de consultation (Coesdic, voir pages 8-9), dans un dialogue réel avec ses parties prenantes, par le biais de publications variées, d'expositions, de rencontres avec les élus…

2

Des initiatives avec les associations locales

Le soutien à la vie associative des territoires où l'Andra est implantée est une autre facette de sa volonté d'échange et d'ouverture. Dans l'Aube, une partie de la forêt que possède l'Agence sur la commune de La Chaise est ainsi périodiquement ouverte aux chasseurs et le bon entretien de ces bois a permis en 2008 d'inviter des chasseurs handicapés, qui utilisent des fauteuils à chenille. L'étang et ses alentours, dans une autre partie de cette forêt, sont également mis à disposition du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du pays de Soulaines. Des animations périodiques y sont organisées pour les élèves des établissements environnants, et un millier d'enfants fréquente cette propriété chaque année pour y découvrir les milieux naturels.

Discuter sans *a priori*

La gestion des déchets radioactifs est un sujet qui suscite des débats, des inquiétudes voire de vives oppositions. Des citoyens et des associations expriment parfois leur désaccord avec la démarche de l'Andra lors de réunions publiques organisées par l'Agence, ou à l'occasion des Journées portes ouvertes sur les différents sites. L'Agence, soucieuse de répondre à ces interrogations et à ces oppositions, tient avant tout à engager avec ses interlocuteurs un dialogue durable, qui permette d'échanger de façon constructive les points de vue, fussent-ils, à l'origine, résolument contraires…

3

Objectifs 2009

Mieux connaître les interlocuteurs de l'Andra

L'Andra réalisera en 2009 une cartographie pour distinguer l'ensemble de ses parties prenantes, afin de connaître plus précisément leurs attentes et de favoriser la prise en compte de leurs propositions.

1_Le dossier d'information du projet de centre de stockage pour les déchets de faible activité à vie longue.
2_L'affiche de l'exposition « Argiles-Histoire d'avenir ».
3_Réunion de la Commission locale d'information du Centre de Soulaines-Dhuys.

Un métier durable

La protection des hommes et de l'environnement, qui constitue le cœur du métier de l'Andra, implique une vigilance constante, et un effort permanent pour réduire l'empreinte écologique de ses activités industrielles. Cela signifie aussi, pour l'Agence, s'engager à fournir à tous les publics des informations claires et accessibles, et à mettre tout en œuvre pour que la mémoire du stockage soit transmise et conservée.

_SURVEILLANCE

Une vigilance de tous les instants

Par ses activités, l'Andra répond à une législation stricte. Elle s'impose aussi des exigences supplémentaires pour réduire les risques de pollution et de nuisance, pour anticiper les incidents qui pourraient survenir sur ses installations.

Surveiller l'environnement

L'Andra applique, pour chacun de ses sites, des plans réglementaires de surveillance de l'environnement et de la protection de la santé qu'elle met à jour dès que cela s'avère nécessaire. Pour l'environnement, les plans présentent l'ensemble des observations et des mesures effectuées pour évaluer l'impact environnemental du site sur tous les plans (air, eau, végétaux, chaîne alimentaire, champignons, poissons, céréales, nuisances sonores, vibrations...). Pour le Centre de stockage de la Manche et le Centre de stockage des déchets de faible et de moyenne activité à vie courte de l'Aube, un bilan annuel de surveillance de l'environnement est diffusé aux préfectures, à l'Autorité de sûreté nucléaire, au ministère de la Santé, au président de la Commission locale d'information... et il est mis à disposition du public. L'Andra a également mis en place un Plan de management de l'environnement (PME) dont l'objectif est de déterminer des pistes complémentaires aux impositions réglementaires pour réduire les impacts sur l'environnement. Ce PME est mis à jour dès que des voies de progrès apparaissent réalisables. Par exemple, sur le site de Meuse/Haute-Marne, les deux pistes d'amélioration identifiées concernent le fonctionnement de la station d'épuration et la gestion des produits dangereux.

Anticiper les situations de crise

L'Andra élabore également un plan d'urgence interne pour ses sites. Ce document permet d'anticiper d'éventuelles situations de crise et définit un programme d'actions pour les gérer. Tous les ans, chaque site organise avec les parties prenantes (services de secours, médias...) des exercices de simulation d'incendies, de chute d'un opérateur... afin de vérifier la pertinence de son plan et de l'améliorer.

1

2

3

1-3-4_Surveillance de l'environnement.
2_Exercice de simulation de la chute d'un opérateur au Centre de stockage des déchets de faible et moyenne activité.

Objectifs 2009

Mise à jour des plans

Assurer la surveillance de l'environnement et la sécurité des publics est une démarche permanente menée par l'Andra. En 2009, l'Agence devra donc identifier les éventuelles nouvelles actions à mettre en œuvre dans le cadre de ses différents plans.

_EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DES STOCKAGES

Limiter les impacts des activités industrielles

Pour calculer l'empreinte écologique de ses stockages, l'Andra a élaboré une méthode adaptée à ses activités. Une démarche originale pour réfléchir à ses choix techniques dès la conception de nouveaux projets et limiter en amont leur impact sur l'environnement.

1-2_Déchargement de fûts de déchets au Centre de stockage des déchets de faible et moyenne activité de l'Aube.

Calculer l'empreinte écologique

L'Andra a lancé en 2007 une étude comparative des différentes méthodes existantes pour déterminer l'empreinte écologique d'une activité : l'analyse du cycle de vie, le bilan carbone, l'analyse des flux, le diagnostic énergétique. À la suite de cette réflexion, l'Agence a travaillé à l'élaboration de son propre mode de calcul en regroupant deux méthodes éprouvées. La première analyse les flux entrants et sortants (matériaux, transport, eau, êtres humains, air…). La seconde détermine le cycle de vie du stockage (construction, exploitation, fermeture, surveillance) et convertit les flux en équivalent carbone.

Réduire les déchets en amont et mieux les valoriser

Limiter l'empreinte écologique des stockages passe également par la réduction en amont de la quantité de déchets produits. L'Andra accompagne donc les démarches engagées par les grands producteurs de déchets radioactifs en vue de réduire les volumes de déchets, et promeut auprès d'eux différentes pistes possibles : incinération, meilleure organisation des opérations de maintenance… Depuis la fin de l'année 2008, l'Agence soutient également les études initiées par les producteurs de déchets sur la possibilité de mieux valoriser, au sein de la filière nucléaire, les déchets métalliques de très faible activité issus de la déconstruction de certaines installations. Refondus, ces métaux pourraient être utilisés par l'Andra pour la construction de ses ouvrages de stockage, sous forme notamment de fers à béton.

Miser sur le ferroutage

Aujourd'hui, moins de 10 % seulement des colis empruntent le chemin de fer vers les centres de stockage de l'Aube. Ce taux était pourtant de 85 % lors de l'ouverture du premier Centre en 1992. La raison de cette évolution est simple : le coût du transport par la route est moins élevé que celui du ferroutage. Pour optimiser l'utilisation du chemin de fer, l'Andra a lancé une réflexion sur les moyens d'accroître l'usage du transport par voie de chemin de fer. Elle mène par ailleurs avec les grands producteurs de déchets et la SNCF une réflexion sur la possibilité de mettre en place des convois dédiés au transport des colis de déchets radioactifs, notamment dans la vallée du Rhône.

Les livraisons de colis de déchets par chemin de fer vers les centres de stockage de l'Aube

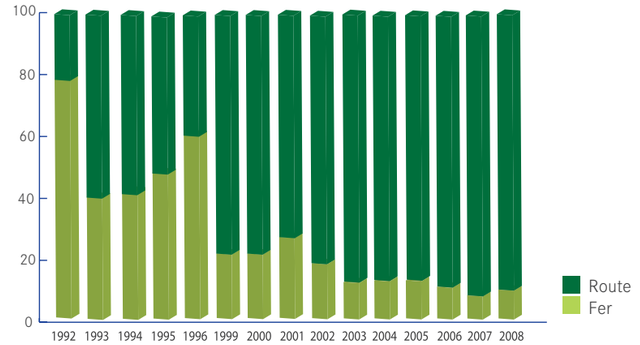

L'empreinte écologique

L'empreinte écologique permet d'exprimer l'impact d'une population humaine ou d'une activité sur les écosystèmes de la planète. Elle mesure la superficie nécessaire à cette population ou cette activité pour répondre à l'ensemble de ses besoins en ressources naturelles.

Objectifs 2009

Valoriser les matériaux de déconstruction

En 2009, l'Andra finalisera sa méthode de calcul de l'empreinte écologique d'un stockage de déchets radioactifs. Elle recensera également les matières réutilisables issues de la déconstruction de l'industrie nucléaire afin de réduire l'apport de matériaux neufs dans les stockages de déchets radioactifs.

_MÉMOIRE À TRÈS LONG TERME DES STOCKAGES

Une leçon d'histoire pour construire l'avenir

Une gestion responsable à long terme implique la conservation et la transmission aux générations futures des principales données du stockage des déchets radioactifs. C'est une mission essentielle pour l'Andra, qui étudie les phénomènes liés à la transmission de la mémoire et les supports plurimillénaires, en concertation avec ses homologues étrangers.

Des images que l'on retient…

La transmission de la mémoire fait aussi partie des mesures de sûreté prises par les centres de stockage pour informer de leur existence et de leur contenu, faciliter la compréhension d'éventuels phénomènes observés, permettre la prise de décisions en toute connaissance de cause. Mais comment la transmettre, quand personne ne sait si l'espèce humaine parlera le même langage, ni de quelles technologies elle disposera ? Au lieu de chercher à prédire l'avenir, l'Andra s'est tournée vers le passé, pour étudier la façon dont certaines connaissances ont traversé le temps. L'Agence a notamment croisé ses réflexions avec celles de spécialistes du Moyen-âge, de philosophes, de linguistes, de paléontologues… Pour retracer les étapes les plus importantes du Centre de stockage de la Manche, l'Andra a publié en 2008 une mémoire de synthèse à l'attention des générations futures. Ce document de 169 pages, qui a pour but d'informer les décideurs et le public, a été abondamment illustré pour qu'il ait davantage de chances d'être conservé. En effet, l'homme conserve en priorité les documents qui contiennent des images. Chacun peut le lire sur le site internet de l'Andra, et faire part de ses observations.

… et des documents sur un papier permanent

Cette mémoire de synthèse accompagne la mémoire détaillée du Centre, un ensemble de documents de près de 500 000 pages qui a été versé aux Archives nationales en 2004.

Une mémoire qui traverse les âges

L'Andra se penche sur la possibilité d'une conservation de la mémoire à beaucoup plus long terme. Elle réfléchit ainsi à la thématique de la mémoire plurimillénaire, notamment dans le cadre d'un groupe de travail international piloté par l'Agence pour l'énergie nucléaire, et elle souhaite renforcer sur ce sujet ses collaborations bilatérales avec ses homologues espagnols (Enresa), belges (Ondraf), suédois (SKB)…

L'Andra étudie aussi des supports plus pérennes que le papier permanent, comme la solution japonaise de la microgravure de métaux ou de carbone par laser ou jet d'eau. Une autre solution, développée par un laboratoire du CEA, est conçue pour résister deux millions d'années. Il s'agit d'un disque de saphir à l'intérieur duquel est incrusté du platine.

Mais plus encore que le support, il est primordial d'imaginer un moyen d'expression qui traverse les millénaires. Nos langues actuelles seront peut-être mortes demain et les symboles ne sont pas toujours plus explicites : aujourd'hui encore, les mégalithes de Carnac nous restent mystérieux. Réflexions à suivre.

La mémoire détaillée est imprimée sur un papier permanent, beaucoup plus stable et plus résistant au vieillissement que le papier ordinaire. Il répond à la norme internationale ISO 9706, et ne contient aucun composant chimique chloré susceptible d'attaquer l'encre. Maniés avec précaution, ces documents pourront donc être précieusement conservés pendant plusieurs siècles.

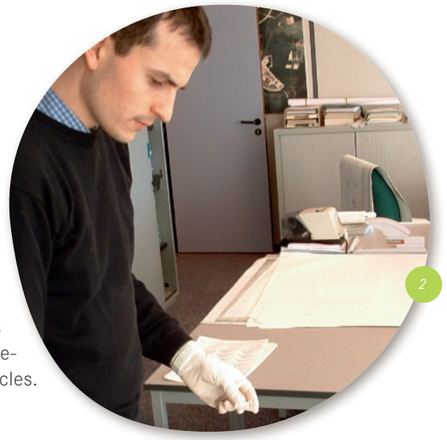

1-2_Contrôle de la qualité de la duplication sur papier permanent.
3_Colloque sur la mémoire industrielle organisé par l'Andra et l'Association française des ingénieurs et techniciens de l'environnement.

Objectifs 2009

Pour s'assurer que ces enjeux de mémoire soient durablement partagés, des groupes de travail seront mis en place avec les populations locales. De plus, soucieuse de mieux connaître les problématiques sociales liées à la transmission de la mémoire entre les générations, l'Andra a décidé de proposer en 2009 une thèse de sociologie consacrée à ces sujets.

_PARTAGE DES CONNAISSANCES

Informer tous les publics

L'Andra poursuit ses efforts pour donner à ses différents publics une information plus proche de leurs attentes et de leurs besoins. Elle a aussi engagé une réflexion sur ses outils d'information et multiplié les rencontres.

Une information mieux ciblée

La loi de 2006 relative à la transparence et la sûreté du nucléaire, et le Contrat quadriennal 2005-2008 passé avec l'État confient à l'Andra une mission d'information sur la gestion des déchets radioactifs. Pour rendre compte de ses activités et informer les citoyens, l'Agence souhaite mettre à disposition de ses différents publics une information claire et vérifiable. Outre ses rapports d'activité annuels, l'Andra publie les résultats de la surveillance de l'environnement et le bilan de la radioprotection autour de ses Centres de la Manche et de l'Aube. Chaque site de l'Andra édite aussi un journal périodique. De plus, le site Internet de l'Agence (www.andra.fr) permet de retrouver toutes ces informations et de suivre l'actualité de l'Andra. L'Andra répond également à la mission qui lui est confiée en publiant une grande variété d'informations sur ses enjeux, ses activités et ses projets. Des brochures accessibles à tous jusqu'aux ouvrages scientifiques de référence, de nombreux sujets sont abordés : les objets radioactifs, le transport des déchets, la mémoire à long terme des centres de stockage... Ces documents sont disponibles gratuitement et téléchargeables sur www.andra.fr. En 2008, l'Agence a aussi cherché à mieux définir les nouvelles attentes de ses différents publics, pour que chacun, néophyte ou expert, dispose d'informations adaptées à ses connaissances et à ses usages : Internet, vidéo, brochures, rencontres...

1

2

1_Les rapports TSN du Centre de stockage de la Manche et du Centre de stockage des déchets de faible et moyenne activité.
2-3_Journée portes ouvertes au CSFMA.

Des rencontres pour échanger

L'Andra organise aussi de nombreux événements pour faire connaître son univers et ses missions. Ses sites sont ouverts aux visiteurs tout au long de l'année : en 2008, le site du Laboratoire souterrain de Meuse/Haute-Marne a ainsi reçu environ 12 000 visiteurs, et dans le cadre de la journée portes ouvertes, ce sont près de 800 personnes qui ont pu visiter le Centre de stockage de Soulaines-Dhuys. Ils y ont découvert, à l'occasion d'un « rallye scientifique », le parcours d'un colis de déchets, de sa préparation à son stockage. Au Centre de stockage de la Manche, l'exposition installée en 2008 dans le bâtiment d'accueil du public portait sur les différents modes de valorisation et de recyclage des déchets. Pour aller à la rencontre de ses publics, l'Agence est également présente lors d'événements locaux et nationaux. En avril, les centres de l'Aube ont ainsi participé au Village du développement durable de Troyes. À cette occasion, l'Andra a présenté ses activités et son plan d'actions en matière de développement durable. Lors de la Ville européenne des sciences qui s'est tenue au Grand Palais, à Paris, près de 2 500 curieux ont arpenté une reconstitution d'une galerie du Laboratoire souterrain. Enfin, en décembre le Centre de stockage de la Manche a organisé à Cherbourg une conférence-débat sur les applications de la radioactivité, en présence notamment de membres du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), du CNRS et du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM).

Transparence et sûreté

La loi du 13 juin 2006 sur la transparence et la sûreté du nucléaire prévoit que toute installation nucléaire de base publie annuellement un rapport d'activité sur les dispositions prises en matière de radioprotection et de surveillance de l'environnement, sur les incidents et les rejets radioactifs qui ont pu survenir. En 2008, le Centre de stockage de la Manche et le Centre de stockage des déchets de faible et moyenne activité de l'Aube ont publié leurs premiers rapports.

En 2009, le Centre de stockage des déchets de très faible activité publiera lui aussi un rapport annuel, bien que cette publication ne soit pas obligatoire pour ce type d'installations.

Objectifs 2009

La technologie s'expose

L'Andra inaugurera en juin 2009 un nouveau bâtiment, situé à proximité du Laboratoire souterrain de Meuse/Haute-Marne. Pour faire découvrir au public ce que pourrait être le futur centre de stockage des déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue, et pour encourager le dialogue avec les populations avoisinantes, elle y exposera notamment les prototypes déjà réalisés ou à venir pour la mise en œuvre de ce stockage.

_OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT

Histoire naturelle

Dans le cadre du projet de centre de stockage profond, l'Andra a mis en place un Observatoire pérenne de l'environnement, pour mieux connaître et mieux suivre l'évolution des milieux naturels locaux.

Mieux connaître pour mieux protéger

Sur le site de Meuse/Haute-Marne, l'Andra met en place un Observatoire pérenne de l'environnement (OPE). En contribuant à une meilleure connaissance et à un meilleur suivi, pendant au moins un siècle, de l'évolution de l'environnement du projet de centre de stockage de déchets de haute activité et de moyenne activité à vie longue, il approfondira la surveillance environnementale imposée à toute installation industrielle ou nucléaire. Dans un premier temps, il rendra possible l'établissement d'un état initial de l'environnement sur une durée de dix ans, en prenant en compte les variabilités naturelles. Il permettra également d'aborder les interactions entre les différents compartiments environnementaux (faune, flore, eaux, air, sols…) et de suivre leur évolution dans le temps. Il permettra aussi de définir des indicateurs pertinents de contrôle de l'environnement.

1

2

Une large mission

Au-delà des données environnementales qui intéressent l'Andra, cet observatoire répondra à des questionnements scientifiques plus larges mais reposant sur les observations locales : fonctionnement détaillé des écosystèmes, compréhension des cycles biogéochimiques… Dans le cadre de cet OPE, l'Andra travaille en collaboration avec des associations environnementales et de nombreux laboratoires de recherche, relevant par exemple de l'Institut national de la recherche agronomique de Nancy-Université ou du CNRS. L'Observatoire s'appuie également sur l'Office national des forêts et les chambres d'agriculture des départements où l'Andra est présente. En 2008, les études concernant la faune, la flore, mais aussi les sols, ont été initiées. D'autres études, sur la faune aquatique et apicole, le seront en 2009. Pour les activités humaines, un observatoire des pratiques agricoles et forestières de la zone d'étude se met en place, associant l'Andra aux chambres d'agriculture.

3

Objectifs 2012

Ouverture d'une écothèque

Pour conserver sur le long terme les échantillons (eau, air, sol, flore et faune) prélevés dans le cadre de l'Observatoire pérenne, l'Agence construira une écothèque sur le site de Meuse/Haute-Marne. En attendant son ouverture en 2012, les échantillons sont conservés à l'Observatoire de recherche sur la qualité de l'environnement du CNRS de Pau.

La conception du bâtiment inclura de nombreux critères de développement durable, en vue notamment d'optimiser sa consommation d'énergie.

1_Centaurée jacée.
2_Observation de l'environnement.
3_Buse variable.

Une entreprise citoyenne

La responsabilité sociale et environnementale de l'Andra s'étend au-delà de son cœur de métier. Par la maîtrise de sa consommation d'énergie, la définition d'une politique d'achats durable ou encore le soutien à la vie locale des territoires où elle est présente, l'Agence s'investit pour jouer son rôle d'entreprise publique citoyenne.

_MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET BILAN CARBONE®

La chasse au gâchis est ouverte

Réduire autant que possible sa consommation d'énergie passe d'abord par un état des lieux. En 2008, l'Agence a réalisé des bilans énergétique et carbone de ses sites pour déterminer les actions correctrices adéquates.

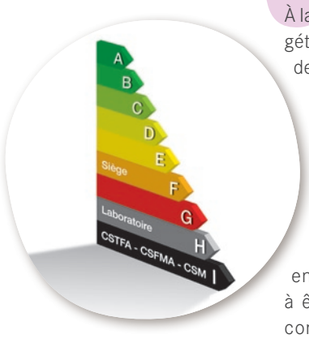

Diagnostic pour un plan énergique

À la suite de la réalisation du diagnostic énergétique des bâtiments tertiaires de chacun de ses sites, l'Andra a élaboré un programme d'investissements pluriannuels. Son objectif est d'économiser 30 % d'énergie en trois ans avec un retour sur investissement d'ici 2016. Ce plan concerne principalement l'isolation, les moyens de chauffage et l'éclairage de ses bâtiments. En 2008, certaines actions ont déjà été engagées : les halogènes ont commencé à être remplacés par des lampes basse consommation, les lumières des espaces de circulation ont été réduites de moitié, le chauffage et la climatisation ont été limités.

Le CO_2 au cœur de l'activité de l'Agence

Lancée fin 2003 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), cette méthode de chiffrage des gaz à effet de serre produits par une activité qu'est le Bilan carbone® a connu un fort développement depuis la tenue du Grenelle environnement. Comme nombre d'entreprises, de collectivités et d'administrations, l'Andra a réalisé le Bilan carbone® de ses activités sur l'ensemble de ses sites. Pour les centres de l'Aube par exemple, les deux sources d'émissions de gaz à effet de serre les plus importantes ont été identifiées. Il s'agit du transport des colis de déchets et de l'utilisation des ciments et aciers pour le stockage. Globalement, ces deux postes représentent environ 80 % des émissions de gaz à effet de serre. Compte tenu des spécificités du métier de l'Andra en matière de stockage des déchets, la marge de manœuvre est très limitée pour réduire ses émissions de gaz. L'Agence peut en revanche agir de façon plus sensible sur d'autres facteurs, notamment le transport de ses salariés. Le renouvellement du parc de voitures de service, achetées ou en location longue durée, a ainsi été engagé avec le choix de deux véhicules hybrides et des voitures dont les émissions de CO_2 ne dépassent pas 140 g/km. L'objectif visé pour 2009 est de 120 g de CO_2/km. Une mesure qui s'appliquera également aux voitures de location de courte durée.

Un Bilan carbone® global conditionné à 80 % par :

- les transports de colis (dépendant des producteurs) ;
- l'utilisation importante de béton (inhérente au process) ;
- l'amortissement des bâtiments et des infrastructures de stockage.

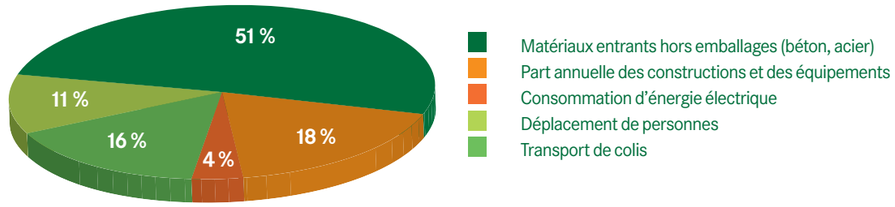

Objectifs 2009

Des transports plus durables

L'Andra mettra en place un programme de réduction de son empreinte carbone. Il intégrera un volet transport qui renforcera l'usage du train, incitera au développement des visioconférences entre les sites, facilitera le covoiturage en participant à la mise en place d'un site Internet ouvert à toutes les entreprises présentes sur le territoire de la communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre. L'Agence souhaite aussi obtenir la neutralité carbone des missions professionnelles du personnel. Cet objectif 2010/2012 repose sur des mécanismes de compensation qui pourraient être, par exemple, la plantation d'arbres qui captent le carbone.

1_Arrivée d'un camion au Centre de stockage des déchets de faible et moyenne activité de l'Aube.

La production de carbone de l'Andra correspond à celle de **2 177 ménages français*** et représente l'équivalent de **4 866 tours du monde** en Twingo...

* Un couple avec deux enfants.

Qu'est-ce que la compensation ?

La compensation est le calcul de l'impact sur le climat d'une activité et l'aide à un projet qui le compensera. C'est un équilibre entre des émissions de carbone et le financement de projets qui limiteront leur impact global.

_ACHATS ÉCORESPONSABLES

Des premiers pas encourageants

La stratégie de développement durable de l'Andra passe aussi par une politique d'achats écoresponsables. En 2008, l'intégration de critères de développement durable dans le choix de ses produits et de ses fournisseurs est amorcée.

De nouveaux critères pour les appels d'offres

En complément de la charte de la sous-traitance qui définit les engagements réciproques entre l'Andra et ses sous-traitants, l'Agence a commencé à introduire des critères de développement durable dans certaines de ses consultations et certains de ses appels d'offres auprès de ses fournisseurs. Elle tient compte de la politique générale du fournisseur en matière de développement durable ou des actions particulières que l'entreprise compte mettre en œuvre dans le cadre de sa réponse à la consultation ou à l'appel d'offres. Par exemple, dans le cahier des charges de la consultation concernant le restaurant d'entreprise du siège de l'Agence à Châtenay-Malabry, une attention toute particulière a été demandée à la limitation et au tri des déchets, à la gestion des déchets alimentaires par compostage, aux produits lessiviels qui doivent être d'origine biologique et issus de préférence du commerce équitable ou encore aux tenues du personnel dont la conception et la fabrication doivent être certifiées « fibre citoyenne ».

Développer les achats locaux

L'Agence essaye dans la mesure du possible et dans le respect des règles du marché de faire travailler des entreprises des départements où elle est présente. Du côté du Laboratoire souterrain, une charte d'engagements relative au développement d'une offre d'ingénierie industrielle en Haute-Marne a été signée pour favoriser le travail des entreprises locales. Cette charte a pour objectif de les aider à accéder aux standards (organisation, qualité, prix, délais…) exigés par les grands donneurs d'ordre comme l'Andra et de répondre à des appels d'offres complexes, nécessitant une phase d'ingénierie en amont.

Le papier se recycle

Toujours pour réduire son impact écologique, chaque brochure éditée par l'Andra est imprimée sur du papier recyclé ou sur du papier certifié FSC ou PEFC qui atteste qu'il est issu de forêts gérées durablement. Les imprimeurs possèdent la marque Imprim'Vert® fondée sur trois critères simples : la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et la non-utilisation des produits toxiques ; les encres sont végétales, les vernis sont à l'eau…

« L'Andra nous pousse à aller plus loin dans notre politique de développement responsable.

Le cahier des charges de l'appel d'offres relatif au rapport annuel 2008 de l'Andra accordait une large place au développement durable. Dans ce cadre, nous nous sommes attachés à recommander des solutions répondant aux exigences de l'Andra en matière d'éco-conception de ses documents. Cette démarche est une très bonne chose puisqu'elle pousse des structures de taille moyenne, comme la nôtre, à aller plus loin dans la formalisation et la mise en œuvre de leur politique de développement responsable. Pour cette collaboration avec l'Andra, nous avons ainsi privilégié les échanges de fichiers numériques via notre Extranet afin de minimiser les impressions et les envois de maquettes par coursier.

> Jérôme Bourgeoisat,
Publicorp.

Objectifs 2009

L'écoresponsabilité en fiches

L'Andra a identifié une quinzaine de domaines (mobiliers et fournitures de bureau, reprographie, matériel informatique, espaces verts, véhicules…) dans le cadre desquels elle souhaite désormais faire des achats responsables. Elle analyse maintenant les produits qui répondent le mieux à ses attentes en matière de développement durable, afin de rédiger des fiches descriptives détaillées qui seront mises à la disposition de ses collaborateurs fin 2009.

Le bio se met à table

Avec l'appel d'offres lancé auprès de ses fournisseurs, le restaurant d'entreprise du siège et celui des centres de stockage de l'Aube devraient proposer aux collaborateurs de l'Agence la possibilité de prendre un repas complet issu de l'agriculture biologique et de consommer des denrées de saison produites localement. L'Andra souhaite également afficher l'empreinte carbone de chaque produit pour sensibiliser les collaborateurs à la contribution de l'alimentation à l'effet de serre.

_PARRAINAGE

Coup de pouce à la vitalité locale

La volonté de l'Andra est de s'engager davantage dans la vie locale autour de ses sites. Elle développe, dans les régions comme au siège, des actions de parrainage régies par une charte éthique.

Des parrainages encadrés

La charte des parrainages de l'Andra précise qu'ils doivent s'inscrire dans des domaines proches des activités de l'Agence. Sciences et recherche, environnement et découverte de la nature, mémoire et sauvegarde du patrimoine sont ainsi à l'honneur. Outre l'intérêt de l'action, sa proximité géographique est aussi un critère de choix important.

Des actions variées

Le Centre de stockage de la Manche a signé plusieurs contrats de partenariat avec des sociétés savantes régionales. Il soutient leurs actions de restauration et de conservation du patrimoine local et appuie leur rôle de transmission de la mémoire. De leur côté, les centres de l'Aube ont apporté également un soutien actif à de nombreux événements locaux comme l'organisation d'un chantier de cinquante jeunes bénévoles. En août 2008, ils ont amélioré les locaux d'exposition d'un écomusée, entretenu le jardin d'un château, remis en état des mares dans un bois et facilité l'accès d'une espèce protégée de chauves-souris aux cavités de carrières souterraines pour augmenter leur territoire de chasse. Autre exemple, l'Andra s'est associée notamment à *L'Est-Éclair* pour soutenir la parution dans le quotidien régional d'un supplément de huit pages consacré au développement durable. Deux cents collégiens et lycéens aubois ont rédigé près de soixante-dix articles sur des thèmes aussi variés que les énergies renouvelables, la gestion des déchets, la pollution atmosphérique… Parmi de nombreuses autres initiatives, le Laboratoire souterrain de Meuse/Haute-Marne a parrainé une association pour la pêche et la protection du milieu aquatique, qui œuvre à la préservation de la biodiversité locale dans la rivière Ornain, biodiversité sur laquelle travaille l'Andra. Enfin, l'Agence a conclu un partenariat avec le cinéma Le Rex de Châtenay-Malabry, commune sur laquelle se situe son siège social. Elle participera au financement du Festival du film de paysages qui valorise de petites productions et, trois fois par an, l'Agence débat de questions en lien avec le développement durable comme la pollution au mercure.

le journal de la presse à l'école
l'est-éclair
jeudi 20 mars 2008

Écocitoyens et apprentis reporters

PARTENAIRE de la Semaine de la presse et des médias dans l'école

Sommaire
ENVIRONNEMENT
EN IMAGES
INITIATIVE
CONCOURS

Objectifs 2009

À vos caméras !

En 2009, en concertation avec les communes à proximité de ses sites, l'Andra développera des actions d'aide aux personnes issues de milieux défavorisés.

À Châtenay-Malabry (92), par exemple, l'Agence souhaite faire réaliser par les jeunes du quartier de la Butte-Rouge un court-métrage sur la transmission de la mémoire au Centre de la Manche.

_ILS LE DISENT

Le développement durable vu de l'intérieur

Les salariés de l'Andra ont été invités à s'exprimer sur leur perception du développement durable à l'Agence. Ces réactions et ces propositions aident l'Andra à avancer. Florilège…

Que vous évoque le développement durable à l'Andra ?

Et quelles initiatives l'Andra devrait-elle mettre en œuvre pour progresser encore ?

« *Mémoire, long terme, responsabilité.* »

« *Développer le télétravail et la signature électronique des documents.* »

« *Définir un système de covoiturage centralisé.* »

« *C'est la protection des générations futures par la gestion maîtrisée et planifiée des déchets radioactifs.* »
> Jean-Michel

« *Il y a encore beaucoup à faire…* »
> Jean-François

« *Réfléchir sur l'éclairage des sites la nuit. Utiliser les eaux de pluie pour les sanitaires.* »
> Laurence

« *Remplacer les espaces verts par des fleurs en mélange pour éviter les tontes, les engrais, les désherbants…* »

« *L'Andra faisait du développement durable au sens propre avant la mode, en créant des sites conçus pour durer des millénaires… Concernant les critères actuels, l'économie, le social et environnement, l'organisation de l'Agence se formalise.* »
> Anne

« *Mettre en place des aides à l'achat de moyens de transport électrique : vélo, cyclo…* »
> Guy

« *Créer une vraie structure de développement durable avec des moyens. Visioconférence, petits véhicules économiques, navette pour le personnel, produits d'entretien écologiques, piles rechargeables, supports de communication sur papier recyclé, fournitures de bureau… : l'Andra devrait montrer l'exemple et être irréprochable.* »

« *Un thème discret, pas assez explicite.* »

« *Préserver pour ne pas hypothéquer le futur.* »

« *Être plus ouvert à l'avis des populations.* »

« *Isoler les halls, mettre en place des garages à vélos et plus de douches pour favoriser l'usage de ce mode de déplacement, revoir le système de climatisation du siège…* »

« *Favoriser les visioconférences pour éviter certains déplacements.* »

« *Proposer au personnel de contribuer aux actions d'associations d'aide à l'éducation ou à l'insertion.* »
> Frédéric

_TABLEAU DE BORD

Plan d'actions de l'Andra en matière de développement durable

GOUVERNANCE DE L'ANDRA

Actions permanentes	Actions réalisées	Actions en cours	Actions prévues
Systèmes de management et d'évaluation			
Évaluation régulière des analyses de risques managériaux des processus de fonctionnement de l'Andra.	Introduction du développement durable dans le processus « Stratégie et organisation » (SO) piloté par la directrice générale.		Formalisation de tous les indicateurs dans un tableau de bord.
Déclinaison de la gestion responsable des activités de l'Andra dans ses procédures.	Signature de la charte développement durable du Club des établissements publics et des entreprises publiques.	Détermination d'objectifs aux directeurs en matière de développement durable pour les entretiens annuels.	Amélioration du taux de réalisation des actions de la statégie de développement durable.
Prise en compte des recommandations de la Commission nationale des aides dans le domaine radioactif (CNAR) dans le cadre de sa mission d'intérêt général.			Parution d'un document annuel d'évaluation par le Coesdic.
Prise en compte des recommandations du Comité d'expertise et de suivi (Coesdic) dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'information et de consultation sur les projets de futurs centres de stockage.			Évaluation de l'Andra par ses pairs au sein du Club développement durable.
Participation aux rencontres de partage dans le cadre du Club développement durable des établissements publics et entreprises publiques.			
Implication et gestion du personnel			
Respect de la diversité, développement des compétences et de l'autonomie, promotion de l'innovation sociale et organisationnelle, production de référentiels métiers…	Participation de certains sites à la semaine du développement durable.	Mise en place d'une démarche d'échanges en continu avec le personnel sur les thématiques du développement durable.	Participation de tous les sites à la semaine du développement durable.
	Formation du personnel sur la stratégie et le plan d'actions de l'Andra en matière de développement durable.		Poursuite de la formation au développement durable.
	10 % de l'intéressement de l'Andra sont indexés sur la maîtrise de l'énergie et la réduction de la consommation de papier.	Utilisation des rubriques intranet « développement durable » pour relayer des gestes écocitoyens et amélioration de l'animation de ces rubriques.	Implication de l'encadrement dans le management du développement durable.
	Déploiement des rubriques « développement durable » sur les sites Internet et intranet de l'Andra.		
Parties prenantes et intéressées, relations avec les collectivités locales et information des citoyens			
Production et mise à disposition d'informations et de savoirs au service des citoyens et des décideurs.	Démarche de présélection d'un futur site de stockage pour les déchets FA-VL.		Cartographie des parties prenantes de l'Andra.
Développement de relations constructives avec les collectivités locales sur le territoire desquelles l'Andra est implantée.	Élaboration, pour ses projets HA-MAVL et FA-VL, d'un programme d'information et de consultation (PIC).		Analyse des moyens de réduire les diffusions externes de papier tout en restant au même niveau d'efficacité en termes de communication et d'information.
Réalisation, pour chacun de ses sites, d'un plan de communication pour l'information régulière des publics sur les risques liés aux missions de l'Andra.	Établissement d'un rapport annuel spécifique aux actions de développement durable.		Mise en place d'une réflexion sur l'organisation des dispositions régissant le droit d'accès à l'information relative à l'environnement.

CŒUR DE MÉTIER DE L'ANDRA

Actions permanentes	Actions réalisées	Actions en cours	Actions prévues
Mise en œuvre de la réglementation en matière d'environnement et de sécurité			
Réalisation d'un état de référence de chaque site avant son implantation puis suivi de son évolution.	Mise en place, dans le cadre de son projet HA-MAVL, d'un Observatoire pérenne de l'environnement.	Ouverture d'une écothèque.	Ajout de la certification sécurité (OHSAS 18001) aux certifications qualité (ISO 9001) et environnement (ISO 14001).
Réalisation d'un plan réglementaire de surveillance de l'environnement et d'un plan de management de cet environnement pour chaque site concerné et suivi des résultats.			
Réalisation d'études d'impact et/ou d'études de danger et/ou d'un rapport de sûreté de chaque site.			
Réalisation d'un plan d'urgence ou de secours interne pour traiter des éventuelles situations de crise susceptibles de se produire sur ses différents sites et tests de ces situations.			
Réalisation d'un plan réglementaire de suivi de la radioprotection des travailleurs et des visiteurs sur ses différents sites, ainsi qu'un plan de management de la santé et de la sécurité, et suivi des résultats.			
Empreinte écologique des stockages			
Promotion auprès des grands producteurs de déchets radioactifs des solutions diversifiées visant à réduire à la source leur volume.	Maquette d'une méthode de l'empreinte écologique des activités de l'Andra.	Conduction d'une opération de benchmark auprès d'industriels réalisant de grandes installations ou de grands ouvrages pour étudier leur approche de l'empreinte écologique.	Finalisation de la méthode de calcul d'« empreinte écologique » d'un centre de stockage de déchets radioactifs.
	Étude d'une nouvelle solution de transport ferroviaire des colis vers les centres de l'Aube.	Étude sur la possibilité d'appliquer à l'ensemble des projets conduits par la direction des projets et la direction industrielle sa méthode d'« empreinte écologique ».	Promotion auprès des grands producteurs d'une nouvelle solution de transport ferroviaire des colis vers les centres de l'Aube.
		Étude de la réutilisation des matériaux naturels extraits par l'Andra dans des concepts de stockage ou dans des processus industriels externes.	
Mémoire à très long terme des centres de stockage			
Sélection à la source des informations et impression périodique de ces informations sur du papier permanent.	Étude sur la durabilité de la solution « mémoire sur papier permanent » développée pour les centres de surface afin de s'assurer qu'elle soit extensible au stockage profond.	Réalisation d'un disque en saphir, susceptible de résister plus d'un million d'années pour conserver la mémoire des centres.	Participation à un groupe de travail international sur la mémoire à très long terme (plurimillénaire) des centres de stockage.
			Étude des moyens pour étendre la procédure de conservation pluriséculaire de la mémoire des centres de stockage de surface à la mémoire plurimillénaire des futurs centres de stockage profond et à faible profondeur.

ACTIVITÉS SUPPORT AU CŒUR DE MÉTIER DE L'ANDRA

Actions permanentes	Actions réalisées	Actions en cours	Actions prévues
Achats écoresponsables			
Charte de la sous-traitance incluant des critères environnementaux.		Modification des clauses générales d'achats pour y introduire des éléments de développement durable (aspects sociaux liés aux travailleurs, aspects énergétiques...).	Élaboration de fiches de produits et de prestations à acheter en écoresponsabilité.
		Élaboration de critères de développement durable pouvant être intégrés dans les règles de consultation et d'appels d'offres.	Révision de la charte de la sous-traitance en fonction des résultats des travaux des actions en cours.
			Mise en place d'une cantine « bio » au siège et aux centres de l'Aube.
Maîtrise de l'énergie et Bilan carbone®			
	Réalisation d'un bilan énergétique de tous les bâtiments tertiaires de chacun des sites.		Élaboration d'un guide interne pour la mise en place d'une labellisation HQE pour les futures constructions de bâtiments tertiaires.
	Élaboration d'un programme d'investissements pluriannuels visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments tertiaires.		Réalisation de l'objectif neutralité carbone liée aux missions du personnel à l'horizon de 2010.
	Mise en place d'indicateurs sur les consommations d'électricité, de gasoil, d'eau domestique et de papier, afin de pouvoir conduire des actions de sensibilisation du personnel.		Publication des indicateurs « Borloo » (eau, énergie, papier, déchets, gaz à effet de serre).
	Mise en place d'un plan de réduction de la signature carbone liée aux activités support, incluant notamment un plan transport.		Programme de réduction de l'empreinte carbone.
	Choix de véhicules hybrides ou dont les émissions de CO_2 ne dépassent pas 140 g/km lors du renouvellement des véhicules de service.		
	Réalisation d'un Bilan carbone® détaillé des activités de l'Andra sur tous ses sites.		
Parrainage			
Politique de parrainage, régie par une charte éthique, dans les domaines scientifiques, environnementaux et patrimoniaux.		Développement de parrainages liés à des actions intergénérationnelles dans les domaines de la charte éthique.	Développement de l'aide aux milieux défavorisés de l'aspect « ascenseur social » en utilisant les compétences métiers de l'Andra.

Retrouvez aussi le rapport d'activité de l'Andra
et consultez le rapport de gestion sur www.andra.fr.

© Andra • 24 DD • juin 2009 • 5 000 ex. • DCAI - CO-109-0033 • ISSN 1285 - 0306 • Conception graphique et réalisation : Publicorp • Crédits photos : Andra, E. Baille (Fotolia), Gualtiero Boffi, Philippe Demail, Vincent Duterme, Focalys, L'Est-Éclair, E. Gaffard, Graphix-images, IFP (Okea), Patrice Maurein, Frédéric Mercenier, Robert Mobley (Fotolia), Photodisc, François Pierrel, Polynotes, Kenneth Sponsler (Fotolia), Tiero (Fotolia), Jean-Baptiste Vetter, Richard Villalon (Fotolia) • Impression certifiée Imprim'Vert avec des encres végétales sur un papier partiellement recyclé, certifié FSC - **Gratuit - Ne peut être vendu**.

ANDRA
La maîtrise des déchets radioactifs

AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS
1-7, rue Jean-Monnet
92298 Châtenay-Malabry cedex
Tél. : 01 46 11 80 00
www.andra.fr